



Le Petit Rinxentois

03 21 99 90 60 — mairie@ville-rinxent.fr — www.ville-rinxent.fr — Numéro 15 — Novembre 2020

Une période si particulière

Rinxentaises, Rinxentois,

Par ces temps difficiles, les occasions de se rencontrer se font rares. Hélas, ce dangereux virus est toujours présent ! Les animations prévues jusqu'au 31 décembre dans notre commune ont dû être annulées. Ainsi, depuis le vendredi 30 octobre, et ce jusqu'au mardi 1er décembre, nous voici de nouveau confinés. Ceci dans le souci de **préserver notre santé à tous**. Ce confinement est accompagné d'un certain nombre de mesures restrictives que je vous demande de comprendre et d'observer. **La disparition de ce virus ne vaut que par le comportement responsable de chacun d'entre nous**. Les gestes barrières, la distanciation, le port du masque et le lavage fréquent des mains ne doivent pas quitter notre esprit. Ce sont aujourd'hui nos seules armes pour l'affaiblir et en venir à bout.

Malgré cela, Rinxent continue de vivre. La rentrée scolaire s'est bien déroulée et les cours ont pu être dispensés sans problème grâce à un protocole sanitaire rigoureux et respecté. Le centre de loisirs a pu ouvrir ses portes pour les vacances d'octobre. Depuis la rentrée lundi 2 novembre, le protocole sanitaire a été renforcé et le masque rendu obligatoire à l'école dès 6 ans. Consciente du budget supplémentaire que cette mesure engendrait pour les familles, la municipalité a décidé de fournir un masque réutilisable à chaque écolier, collégien, lycéen et universitaire.

Côté travaux, le parking de l'école maternelle est quasiment terminé. L'aménagement du nouveau cimetière est en cours de finition. Les chantiers des nouveaux espaces cinéraires devraient commencer dès le mois de décembre. **Malheureusement, les efforts pour embellir notre ville ne sont pas reconnus de tous !** Des dégradations ont eu lieu sur le parking de l'école maternelle ou encore près de la mairie. Ces dommages coûtent cher aux contribuables que nous sommes tous. C'est pourquoi, avec mon équipe, nous réfléchissons déjà aux différentes solutions qui nous permettraient d'éviter ces actes d'incivilité.

Cette année n'est vraiment pas une année comme les autres mais comme vous le voyez, **Rinxent bouge**. Cependant la crise sanitaire est bien là et la gestion de nos projets s'en ressent inévitablement ! Néanmoins, mon équipe et moi, mettons tout en œuvre pour les mener à bien. Nous travaillons sans relâche pour vous satisfaire.

Cette situation risque de perdurer et devant cet avenir incertain, **il nous faut garder le moral**. La fin de l'année approche et avec elle, son lot de réjouissances. Faisons tous de notre mieux et peut-être pourrions-nous alors espérer les vivre dans les meilleures conditions possibles.

Prenez soin de vous et de vos proches.

**Votre maire,
Nicolas Lœuillet**

HOMMAGE À SAMUEL PATY

Lundi 2 novembre, Monsieur le maire et quelques élu(e)s se sont rendus à l'école Paul-Peset de Rinxent, afin de **rendre hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire**, assassiné le 16 octobre dernier.

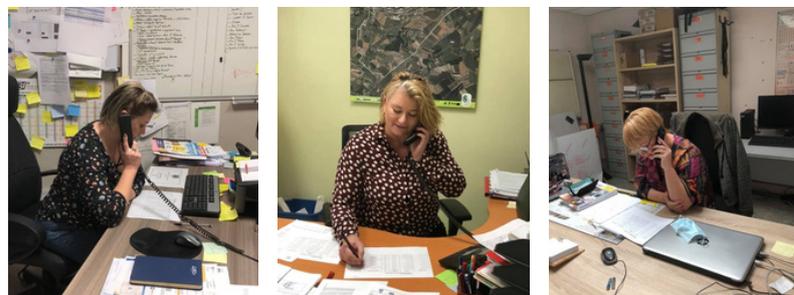
Après la lecture par l'enseignant de la « Lettre aux instituteurs et institutrices » de Jean Jaurès et un échange sur la laïcité, élèves et adultes ont observé une minute de silence.



NOS AMIES LES BÊTES

Il est rappelé qu'il est interdit de nourrir des animaux errants et ceci afin d'éviter leur prolifération. Il est également rappelé aux propriétaires de chats qu'en vertu de l'article L. 214-6 du code rural, ils ont l'obligation de procéder à leur identification (puçage) et à leur stérilisation. Devant la recrudescence d'animaux divagants et par souci de sécurité (ces animaux pouvant être porteurs de maladies ou provoquer un accident), **une convention a été signée avec les services d'Opale Capture, pour capturer les chiens et chats divagant dans notre commune**. Les propriétaires de nos amis à quatre pattes sont donc priés de ne pas les laisser s'éloigner trop loin de chez eux, sous peine d'avoir à rembourser au Trésor Public les frais de capture et de mise en fourrière.

AU PLUS PRÈS DES PERSONNES VULNÉRABLES



Régulièrement, **des membres du CCAS téléphonent aux personnes considérées comme vulnérables** et répertoriées sur une liste établie grâce à un questionnaire envoyé il y a quelques mois. Comme lors du premier confinement ou lors de fortes chaleurs, ils veillent à leur bonne santé et gardent le contact avec elles.

Si, dans votre entourage, vous connaissez une personne en difficulté, contactez la mairie par mail mairie@ville-rinxent.fr ou par téléphone au 03 21 99 90 60.

AMÉNAGEMENTS AU CIMETIÈRE

Le chantier du parking de l'école maternelle et du nouveau cimetière est quasiment achevé. Un double sens de circulation a été aménagé. Dorénavant, les parents peuvent attendre l'heure de la sortie de leurs enfants, protégés du mauvais temps, grâce à un abri implanté à proximité de l'école. Des bacs à tri sélectif ont remplacé la poubelle ordinaire.

Le cimetière est doté d'une nouvelle clôture, de trois portails et deux portillons. La construction d'un local à l'entrée permettra de recevoir dans sa partie la plus importante, les déchets végétaux et dans l'autre plus petite, les pots, jardinières et autres contenants. **Enfin pour répondre à la demande des usagers, un robinet a été ajouté** au niveau du futur nouvel espace cinéraire.



UNE CAMÉRA PIÉTON POUR NOTRE POLICIER MUNICIPAL

Pour garantir sa sécurité, le policier municipal de la commune est depuis peu équipé d'une caméra piéton afin de filmer les incidents en cas d'interpellation, constater les infractions et en apporter la preuve aux auteurs en vue d'éventuelles poursuites. Cette caméra ne pourra être utilisée sans en avoir avisé préalablement les contrevenants. Les données enregistrées sont conservées six mois. L'extraction de ses données ne sera possible que sur réquisition des forces de l'ordre.

Une subvention du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (200€) et un dossier technique approuvé par monsieur le Préfet du Pas-de-Calais ont permis cette acquisition.



INAUGURATION DU BOULODROME

Le samedi 5 septembre avait lieu **la 3ème fête des associations**. L'occasion pour elles de se faire connaître et de rencontrer la population. Beaucoup d'entre elles ont répondu présent à l'invitation de la commune et nous ont gratifiés de quelques démonstrations.

Cette année, c'est La Boule Rinxentoise qui était à l'honneur avec, en fin d'après-midi, **l'inauguration par Monsieur le maire et son équipe municipale du boulodrome « Jean-Marie Delayen »** en hommage au créateur du club.



LA VIE PAROISSIALE EN LIVRE

Jean Renard, aidé des membres des associations L'Étoile et Histopale, vient de publier **un très bel ouvrage sur la vie paroissiale de Rinxent de 1557 à nos jours**.

Un exemplaire est déjà disponible dans notre bibliothèque. Pour commander le vôtre, il suffit de contacter M. Renard par mail jean.renard0495@orange.fr.

L'occasion de soutenir la culture et nos associations en ces temps difficiles

L'ACTUALITÉ DE NOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Elle a maintenant sa page Facebook (Bibliothèque de Rinxent Delphine Levisse). Vous pouvez y découvrir **toute son actualité comme l'arrivée de nouveautés, la création d'un espace DVD, les animations passées ou prévues**. Ainsi, le 20 octobre, dans le cadre des rendez-vous contes du réseau Biblio2caps, elle accueillait la compagnie La Voyageuse Immobile pour son spectacle « La plume et le loup ».

Le 27 octobre, la commune organisait en partenariat avec Biblio2caps un spectacle pour les tout-petits intitulé « Mandarine, la petite souris grise » joué par Histoires et comptines en tissu en la personne de Frédérique Le Bon.

Comme au premier confinement, **un service de livres à emporter a été mis en place**. Faites part de votre commande en téléphonant au 09 63 50 47 16, en envoyant un mail à bibliotheque@ville-rinxent.fr ou via un message sur la page Facebook. Un créneau horaire de retrait vous sera attribué pour un retrait les mercredis et samedis matin.

À l'agence postale, afin d'éviter la détérioration du coffre par la rouille, les agents techniques de la commune ont conçu un abri en béton pour le protéger des attaques climatiques et ralentir sa corrosion.

L'USORH ATTEINT LE 4ÈME TOUR DE LA COUPE DE FRANCE

Cette année, **l'USORH a brillé en Coupe de France et s'est hissée jusqu'au 4ème tour**.

Ce parcours s'est terminé dimanche 4 octobre à Tétéghem, par une défaite 2 à 0. Mais côté tribunes et malgré les conditions climatiques, nul doute que la victoire était Jaune et Rouge avec deux bus qui avaient fait le déplacement.

Bravo à l'USORH et bonne continuation pour le championnat !

AUX URNES



Une élection législative partielle doit être organisée suite à la démission de M. Ludovic Locquet, suppléant de Mme Brigitte Bourguignon, nommée Ministre déléguée en charge de l'autonomie le 6 juillet 2020.

Celle-ci aura lieu les 13 et 20 décembre, si les conditions sanitaires le permettent. Les bureaux seront ouverts de 8 h à 18 h. Un protocole sanitaire strict sera mis en place.



PLANIFICATION DE RÉFECTION DE VOIRIE

Comme annoncé il y a quelques mois, la commune souhaite mettre en place des plans pluriannuels concernant plusieurs sujets : enfouissement des réseaux, éclairage public ou encore la défense incendie.

Cette mise en place permet de **planifier et anticiper les travaux et ainsi gérer au mieux les dépenses communales.**

Un appel d'offre réalisé cet été a permis la désignation **d'une entreprise locale de travaux publics pour travailler avec la commune de Rinxent durant les trois années à venir.**

Notre ville comprend plusieurs portions de route qui se trouvent dans un état de délabrement avancé. Tout ne pourra se faire en une année, mais dès le début 2021, la réfection de plusieurs tronçons pourra commencer.

CONSOMMONS LOCAL !

Plusieurs de nos artisans, commerces ou entrepreneurs indépendants ne peuvent actuellement exercer.

Les élus travaillent actuellement à différentes pistes afin de les soutenir. Nous en reparlerons d'ici quelques semaines.

Cependant, **nous pouvons tous les aider en consommant local dès leur réouverture !** Pensons-y.

Vous retrouverez la liste de ces professionnels sur notre site internet www.ville-rinxent.fr

ÉTAT CIVIL DURANT LE CONFINEMENT : VOS QUESTIONS, NOS RÉPONSES

Suite au confinement qui vient de démarrer, vous avez sûrement **des questions concernant le fonctionnement du service État civil** (mariage, PACS, documents, etc.). La mairie a tenté de les recenser et d'y répondre, de manière simple, sur son site internet. L'article est disponible dès la page d'accueil.

Cette liste est non exhaustive. En cas de doute, envoyez un mail à : mairie@ville-rinxent.fr ou téléphonez en mairie au 03.21.99.90.60.



PERMANENCES

Monsieur le maire et ses adjoints : sur rendez-vous

Affaires sociales : le samedi de 9 h à 12 h sur rendez-vous

Policier municipal : lun., merc. et ven. de 8 h 30 à 10 h

Assistante sociale : lun. après-midi
(sur rendez-vous tél. : 03 21 10 20 70)

Mission locale : les 3 premiers mardis du mois
(sur rendez-vous tél. : 03 21 30 36 22)

Dom services : ven. après-midi semaines impaires
(sur rendez-vous tél. : 03 21 30 43 00 ou 06 79 45 43 00)

Relais assistante maternelle : ven. après-midi semaines paires (sur rendez-vous tél. : 03 21 33 64 82 ou 06 83 92 99 84)

INFOS PRATIQUES

Mairie de Rinxent

3 rue du Général de Gaulle

Tél. : 03 21 99 90 60

www.ville-rinxent.fr — mairie@ville-rinxent.fr

De lun. à ven. de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h 30

Le samedi de 10 h 30 à 12 h

Page Facebook de la ville : facebook.com/rinxent

Page de M. le maire : facebook.com/nicolasloeuillet.rinxent

Instagram : instagram.com/rinxent

Agence postale communale

Tél. : 03 21 91 77 82

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h

Bibliothèque municipale Delphine Levisse

20 rue Jules Guesde

Tél. : 09 63 50 47 16

bibliotheque@ville-rinxent.fr

Le mardi et le vendredi de 14 h à 18 h

Le mercredi et jeudi de 14 h à 19 h

Le samedi de 10 h à 12 h

Groupe scolaire Jacques Brel

École maternelle : 03 21 92 89 65

École primaire Rinxent : 03 21 92 89 29

École primaire Hydrequent : 03 21 87 15 05

Marché d'Hydrequent

Place des anciens combattants

Tous les samedis matin de 8 h à 13 h

Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps

Le Cardo 62250 Marquise

Tél. : 03 21 87 57 57

www.terredes2caps.fr — contact@terredes2caps.com

Déchèterie communautaire

Chemin des Poissonniers 62250 Marquise

Tél. : 03 21 87 69 99

EDF Dépannage

Tél.: 09 72 67 50 62